

Les modules d'approfondissement et de perfectionnement

COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) ET PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (PNL)

En présentiel uniquement

OBJECTIFS

À l'issue de ce programme, les participants seront capables de :

- Établir et garantir une connexion empathique et bienveillante
- Observer de manière neutre ce qui s'est passé
- Accueillir et exprimer les ressentis
- Faire émerger les besoins fondamentaux derrière les jugements
- Reformuler les exigences sous forme de demande négociable

Ils seront capables de créer un monde solutions en :

- Rentrant dans le modèle du Monde de l'autre
- Levant les malentendus
- Identifiant les croyances limitantes qui entretiennent le conflit
- Favorisant les croyances facilitant la coopération
- Vérifiant les conditions de succès de l'objectif
- Stimulant la créativité des personnes

DATES

Lundi 2 et mardi 3 octobre 2023

DURÉE

2 jours soit 14 heures



PRÉREQUIS

Pour ceux déjà formés, ayant au moins suivi le socle niveau 1 ou une formation équivalente

FORMATEUR

Catherine EMMANUEL
(voir p.34)

Les modules d'approfondissement et de perfectionnement

COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) ET PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (PNL)

En présentiel uniquement

JOUR 1 : CNV

Cette journée d'approfondissement se compose de différents exercices visant à :

Identifier les 5 émotions de base

Clarifier les besoins derrière les émotions

Passer des jugements aux besoins

Reformuler en mode Observation, Sentiments, Besoins, Demande (OSBD)

JOUR 2 : PNL

Cette journée d'approfondissement se compose de différents exercices visant à :

Se synchroniser via le Visuel, Auditif, Kinesthésique, Olfactif, Gustatif (VAKOG)

Traiter Omissions, Généralisations et Distorsions

Identifier les croyances limitantes et facilitantes

Passer d'un état présent à un état désiré via le Positif, Contextualisé, Vérifiable, Atteignable, Réaliste et Réalisable, Ecologique, Motivant (PCVAREM)

Recadrer par le « Et si... ? »

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Études de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

TARIFS

Le parcours « Devenir médiateur » : les fondamentaux de la médiation :

- Socle niveau 1 : 2 500€ HT soit 3 000€ TTC par participant pour les 8 jours de formation
15 participants maximum
- Socle niveau 2 : 2 350€ HT soit 2 820€ TTC par participant pour les 7 jours de formation
15 participants maximum

Les modules d'approfondissement et de perfectionnement

Les modules de spécialisation / expert

Les modules « Gagner en efficacité relationnelle »

(à l'exception du forfait découverte coaching individuel)

- 400€ HT soit 480€ TTC par participant pour 1 jour de formation
12 participants maximum
- 800€ HT soit 960€ TTC par participant pour 2 jours de formation
12 participants maximum

Forfait découverte coaching individuel

- 2000€ HT soit 2400€ TTC par participant les 3 séances d'1h30

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation.csn@notaires.fr ou par téléphone au 01 44 90 30 23.

Consultez nos statistiques :

<https://adnovportail.agate-erp.fr/Pages/Portail/PortailContenuVisualiser.aspx?id=10043>

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

INSCRIPTIONS

<https://adnovportail.agate-erp.fr>
(inscription avec vos identifiants ID.NOT)

Pour les notaires retraités :

inscription auprès d'Isabelle Breiss

Date limite d'inscription :

15 jours avant la session de formation

CGU et CGV disponibles sur le site ci-dessus

INFORMATIONS

Pour tout renseignement concernant votre inscription : **Claire Ramier**,
Département de la Formation
Tél. 01 44 90 30 23
claire.ramier.csn@notaires.fr

Isabelle Breiss,

Département Médiation notariale et arbitrage
Tél. 01 44 90 31 38
isabelle.breiss.csn@notaires.fr



CONSEIL SUPÉRIEUR
DU NOTARIAT